

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

CIRCULAIRE N° 827/DEF/DCSEA/SDE/2/MAINT/SOUT

relative à la classification des opérations de maintenance par niveau technique d'intervention au service des essences des armées.

Du 3 février 1998

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES : *sous-direction emploi ; bureau équipement.*

CIRCULAIRE N° 827/DEF/DCSEA/SDE/2/MAINT/SOUT relative à la classification des opérations de maintenance par niveau technique d'intervention au service des essences des armées.

Du 3 février 1998

NOR D E F E 9 8 5 4 1 1 2 C

Référence :

Compte rendu n° 12847/DEF/DCSEA/SDE/2/MAT/220 du 15 juillet 1997 (n.i. BO).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

Guide DCSEA 3804 édition juillet 1978 (n.i. BO).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 612.2

Référence de publication : BOC, 2000, p. 2185.

Afin d'harmoniser les actions de maintenance à réaliser par les différents niveaux techniques d'intervention (NTI) au sein des organismes du service des essences des armées (SEA), vous appliquerez dès réception de cette circulaire, la classification des opérations de maintenance en pièce jointe.

Les opérations attribuées à chaque échelon ont été déterminées en tenant compte des qualifications des personnels, des outillages autorisés et des capacités techniques requis pour chaque niveau d'intervention.

Les responsables de la maintenance des régions veilleront à l'application de ces mesures par tous les intervenants de la maintenance et, en particulier, à la répartition financière qui résultera de ces dispositions.

Cette classification s'applique en principe à tous les détachements en opérations extérieures (OPEX) en ce qui concerne le NTI 1 (utilisateur) et le NTI 2 (soutien pétrolier). Cependant en fonction des structures mises en place et des possibilités sur les sites, des adaptations pourront être décidées par la direction centrale du service des essences des armées (DCSEA).

Concernant les territoires et départements outre-mer, des aménagements prenant en compte les possibilités locales seront définies par la DCSEA en liaison avec les chefs de détachement.

Le guide DCSEA 3804 (édition de juillet 1978) relatif à l'entretien 1^{er} et 2^e échelons des véhicules industriels du service des essences des armées (n.i. BO) est abrogé.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

L'ingénieur général, directeur central du service des essences des armées,

Jean-Claude RIFFAULT.

ANNEXE I.
ANNEXE.

Désignation des opérations.	NTI 1.	NTI 2.	NTI 3.
PARTIE PETROLIERE 1.			
Citerne.			
Corps :			
Retouche peinture extérieure (1)	X		
Retouche peinture intérieure		X	
Dégazage		X	
Travaux tôlerie, soudure			X
Dépose du corps			X
Resserrage des fixations sur châssis	X		
Epalement			X
Réparation notoire			X
Peinture extérieure			X
Redressage des viroles de dômes			X
Accessoires :			
Révision des clapets de fond		X	
Couvercle de dôme : démontage, réparation		X	
Trou d'homme : révision			X
Soupapes : vérification, échange		X	
Rambarde, échelle :			
Réparation, remplacement		X	
Modification suivant <i>BT</i> , reconstruction		X	
Bâche : remplacement, réparation	X		
Ensemble tuyauteries.			
Tuyauteries :			
Réparation, remplacement		X	
Remplacement d'éléments		X	
Robinets vannes :			
Remplacement des joints		X	
Graissage	X		
Accumulateur :			
Epreuve périodique		X	
Distribution.			
Enrouleur :			
Graissage	X		
Réparation, remplacement		X	
Accrocheur :			
Echange	X		
Réparation, révision			X
Pistolet :			
Echange	X		
Echange de joints	X		
Réparation		X	

PARTIE PETROLIERE 2.			
Compteur :			
Réparation (2)			X
Remplacement		X	
Nettoyage du filtre dégazeur		X	
Etalonnage			X
Pompe :			
Transmission mécanique :			
Réparation, échange		X	
Préfiltre :			
Nettoyage avec échange du joint	X		
Pompe :			
Réparation, échange, rénovation		X	
Réglage du clapet de surpression		X	
Equipement.			
Circuit électrique :			
Remplacement des fusibles	X		
Réparation du câblage, des appareils d'éclairage, échange		X	
Rénovation			X
Circuit hydraulique :			
Prélèvement d'huile, vidange, échange des filtres	X		
Réparation		X	
Rénovation			X
Circuit pneumatique :			
Epreuve périodique des bouteilles d'air		X	
Filtration.			
Fardeau d'avitaillement :			
Réparation, modification suivant <i>BT</i> , échange de sous-ensembles		X	
Réglage hydraulique, pneumatique		X	
Reconstruction			X
Eléments filtrants :			
Echange des éléments	X		
Echange du manomètre différentiel, <i>DCC</i>		X	
Réparation du manomètre différentiel, <i>DCC</i>			X
Asservissement :			
Réparation		X	
Régulation :			
Echange		X	
Réparation			X
Automatisme			X
PARTIE PETROLIERE 3.			
Carrosserie.			
Rénovation, reconstruction			X
Bac à égoutture :			
Réparation, remplacement		X	
Etui porte-flexibles :			

Remplacement, réparation		X	
Support extincteurs :			
Remplacement de la sangle	X		
Réparation, remplacement		X	
Accessoires divers.			
Liaison équipotentielle :			
Réparation, échange	X		
Borne :			
Remplacement	X		
Tuyaux flexibles :			
Remplacement, échanges des joints	X		
Epreuve		X	
Extincteurs :			
Visite semestrielle		X	
Signalisation :			
Remplacement	X		
PARTIE CHASSIS 1.			
Châssis-carrosserie.			
Nettoyage complet du véhicule au jet vapeur, avec graissage à l'issue	X		
Remplacement d'éléments simples : pare-chocs, rétroviseur, siège, bâche, ridelle, porte-glace/lève-glace	X		
Remplacement sellette, cheville ouvrière, plaque attelage		X	
Retouches peinture (1)	X		
Travaux de carrosserie, remise en peinture du véhicule			X
Remplacement pare-brise			X
Reconstruction du véhicule			X
Moteur.			
Culasse : remplacement du joint, rodage des soupapes	X (3)		
Rectification, contrôle, étanchéité			X
Remplacement complet		X	
Culbuteurs : réglage, échange du joint cache-culbuteurs	X		
Carter moteur : remplacement, échange du joint	X		
Echange du compresseur d'air		X	
Echange de la courroie de distribution	X (3)		
Echange standard du moteur		X	
Echange traverse, des supports moteur		X	
Réfection du moteur			X
Alimentation injection.			
Echange du filtre à air, cartouche, collecteur d'admission	X		
Echange des filtres carburant, purge des circuits	X		
Remplacement : réservoir, canalisation, pompe d'alimentation, injecteur (tarage) tringlerie, câble	X		
Calage de la pompe à injection	X (3)		
Remplacement de la pompe à injection		X	
Contrôle, échange du turbocompresseur		X	
Contrôle, remplacement limiteur de vitesse			X
Graissage.			
Vidange du circuit, nettoyage ou échange des filtres	X		

Remplacement canalisation, flexible	X		
Dépose, contrôle, remplacement de la pompe à huile		X	
Circuit de refroidissement.			
Contrôle de la concentration en antigel, vidange du circuit	X		
Remplacement : courroie (réglage), ventilateur, radiateur, vase d'expansion, calorstat, durit, tubulure, pompe à eau, échangeur de température	X		
Contrôle, réparation du radiateur, de l'échangeur de température		X	
PARTIE CHASSIS 2.			
Circuit de démarrage.			
Batterie : vérification, remplacement, échange câblerie, coupe-batteries	X		
Démarreur :			
Remplacement	X		
Rénovation		X	
Remplacement du contacteur, du relais	X		
Circuit de charge.			
Contrôle du circuit de charge	X		
Echange de la dynamo, de l'alternateur	X		
Révision de la dynamo, de l'alternateur		X	
Echappement.			
Remplacement : tuyau, pot, silencieux, collecteur	X		
Contrôle de la pollution	X (3)		
Organe de transmission.			
Embrayage :			
Réglage de la garde	X		
Remplacement de l'émetteur, du récepteur	X		
Remplacement complet	X (3)		
Boîte de vitesse, boîte de transfert :			
Niveaux, vidanges, échange du filtre	X		
Réglage, remplacement de la tringlerie	X		
Remplacement de la prise de mouvement		X	
Echange standard		X	
Rénovation			X
Remplacement des joints spi, entrée et sortie	X (3)		
Arbres de transmission :			
Remplacement de cardan, du palier relais	X		
Remplacement complet	X		
Ponts, (AV, INTER, AR), réducteurs :			
Niveaux, vidanges	X		
Echange du joint spi entrée	X (3)		
Remplacement d'un arbre de roue	X (3)		
Réparation d'un pivot de pont AVT		X	
Echange standard		X	
Rénovation			X
Train de roulement :			
Echange de pneumatiques, chambre à air, roue, jante, recreusage des pneumatiques	X		
Rechapage			X

Réglage de roulement de moyeux	X		
Remplacement de roulement de moyeux et de moyeux	X (3)		
PARTIE CHASSIS 3.			
Freinage.			
Dépose des tambours, dépoussiérage ou remplacement de segment de frein.	X (3)		
Rectification de tambour		X	
Réglage des freins, remplacement de plaquette	X		
Remplacement : régulateur, valve, robinet de frein, réservoir d'air, cylindre de frein, canalisation, flexible, correcteur, dessiccateur, levier	X (3)		
Epreuve hydraulique des bouteilles d'air		X	
Remplacement des éléments du ralentisseur sur échappement	X		
Vérification, réparation, échange du ralentisseur électrique		X	
Suspension.			
Echange brides de ressort, étrier	X		
Remplacement ressort	X (3)		
Remplacement barres stabilisatrices, bague, bielle	X		
Remplacement des amortisseurs	X		
Réparation de pivots de suspension		X	
Echange des bielles de poussée-réaction	X (3)		
Direction.			
Réglage du jeu du boîtier de direction	X (3)		
Remplacement du boîtier de direction		X	
Remplacement volant, colonne de direction, bague, transmission, levier pendant, bielle, barre d'accouplement, levier d'attaque	X (3)		
Remplacement pompe hydraulique, boîtier d'asservissement		X	
Echange du réservoir hydraulique, du filtre	X		
Contrôle et réglage du traint AVT	X (2)		
Equipement électrique.			
Recherche de pannes, remplacement de fusible, d'ampoule	X		
Remplacement avertisseur, feux, interrupteur, instrument de contrôle, jauge, gaine, boîtier de raccordement, prise, rallonge, relais, voyant, transmetteur, ensemble essuie-glace, ventilation, chauffage, lave-glace	X		
Remplacement de faisceaux		X	
Tableau de bord, poste de conduite.			
Contrôle, remplacement du tachygraphe			X
Remplacement du câble de compteur, du compte-tours	X		
Remplacement des commandes : ralentisseur, éclairage	X		
Equipements particuliers.			
Treuil hydraulique :			
Vidange, entretien du câble, échange	X		
Epreuve du câble		X	
Climatiseur-chauffage autonome :			
Voir la documentation spécifique du constructeur.			
(1) Au pinceau.			
(2) Petites réparations autorisées au NTI 2 sous réserve de replombage.			
(3) NTI 1 opérationnel assuré par la base pétrolière interarmées (BPIA).			

